

# J.e.m.

Journal des employés municipaux et intercommunaux

LAVAJ  
COSEM

INFOS



Credit photo : Rousschausse - Web de Lavaj

Au nom de toute l'équipe du COSEM, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2021. Qu'elle soit sereine et bienveillante pour vous et tous vos proches. Nous quittons 2020 sans regret. Cette année très perturbée et très perturbante a bouleversé nos vies personnelles, professionnelles et associatives. Malheureusement, beaucoup d'événements festifs, sportifs et culturels n'ont pu avoir lieu. Vous n'avez également pas pu bénéficier de la billetterie.

**C'est pourquoi, le conseil d'administration du COSEM a décidé la distribution de bons cadeaux Laval Cœur de commerces aux adhérents actifs dans nos collectivités. Nous espérons que cela apportera un petit plus pour vos fêtes de fin d'année.**

Prenez soin de vous et de vos proches.  
Heureuses fêtes de fin d'année. Au plaisir de vous revoir en 2021.

**Laurence GAUBERT**  
Présidente du COSEM



**Le secrétariat du COSEM fermera EXCEPTIONNELLEMENT à 13h, les jeudis 24 et 31 décembre / Ouverture dès 9h**

**FERMETURE le lundi 4 janvier pour inventaire**



## SOMMAIRE

**INFORMATIONS** ..... P 3 et 4

## CONTACT

### HORAIRES COSEM

**Lundi, mercredi et jeudi** : 13h30 à 18h  
**Mardi et vendredi** : 10h à 13h - 14h à 18h

### COSEM

19 rue Haute Chiffolière - 53000 LAVAL  
Tél. : 02 43 59 12 84  
Site internet : [www.cosem.laval.fr](http://www.cosem.laval.fr)  
Courriel : [cosem.laval@orange.fr](mailto:cosem.laval@orange.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/cosemlaval/](https://www.facebook.com/cosemlaval/)

## COTISATION COSEM 2021

**La cotisation COSEM reste inchangée pour 2021 : 30 € l'année**

Païement au secrétariat par carte bancaire, chèque ou espèces.

Païement en ligne sur Hello Asso  
*[voir la démarche à suivre page 4]*

## CHÈQUES CADEAUX

**Les chèques cadeaux retraités et actifs sont disponibles au secrétariat.**



Vos collègues peuvent les récupérer à votre place à condition que nous ayons une attestation écrite de votre part les autorisant à les prendre.



## COTISATIONS GARANTIE OBSÈQUES 2021

### **Actifs et moins de 65 ans :**

**3,96 € par mois soit 47,52 € l'année**

Garanties financières en cas de :

- Décès par maladie : 2742,40 €
- Décès par accident : 4113,60 €
- Décès par accident la circulation : 5484,80 €

### **+ de 65 ans familiale :**

**3,14 € par mois soit 37,68 € l'année**

Garantie financière : 1219,59 €

### **+ de 65 ans individuelle :**

**1,91 € par mois soit 22,92 € l'année**

Garantie financière : 1219,59 €

Pour les futurs agents retraités qui souhaitent cette garantie, il est impératif de souscrire au moins 6 mois avant le départ

## SÉANCE DE CINÉMA DE NOËL

**La séance de cinéma pour Noël prévue initialement le dimanche 13 décembre a été annulée.**

Nous la reportons le :

**Dimanche 14 février 2021 à 10h au Cinéville de Laval.**



Nous attendons la programmation pour faire le choix du film.

Les familles concernées sont celles qui ont des enfants entre 0 et 12 ans. La séance est cependant accessible à l'ensemble des membres de la famille.

*Exemple : si vous avez un enfant de 15 ans, qui n'est donc normalement plus concerné par l'Arbre de Noël, celui-ci peut tout de même se rendre à la séance.*

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 31 JANVIER AU SECRÉTARIAT DU COSEM.**

**Un ticket vous donnant accès à la séance vous sera délivré.**

**Aucune personne ne sera acceptée le jour de l'événement si celle-ci n'est pas inscrite.**

### **INFOS IMPORTANTES :**

**Les personnes qui sont déjà en possession d'un ticket peuvent le garder même si la date ne correspond pas.**

*Si vous vous êtes inscrits et que vous ne pourrez finalement pas vous rendre à la séance, merci de prévenir le secrétariat du COSEM le plus rapidement possible.*

**Nous vous rappelons que le bénéfice des prestations interviendra si l'adhérent à sa cotisation à jour.**

## COTISATIONS 2021 COSEM

**RAPPEL :** Nous ne pouvons plus prélever votre cotisation sur votre salaire. Pour les personnes qui le souhaitent, nous vous proposons de payer directement en ligne sur la plate forme HelloAsso.

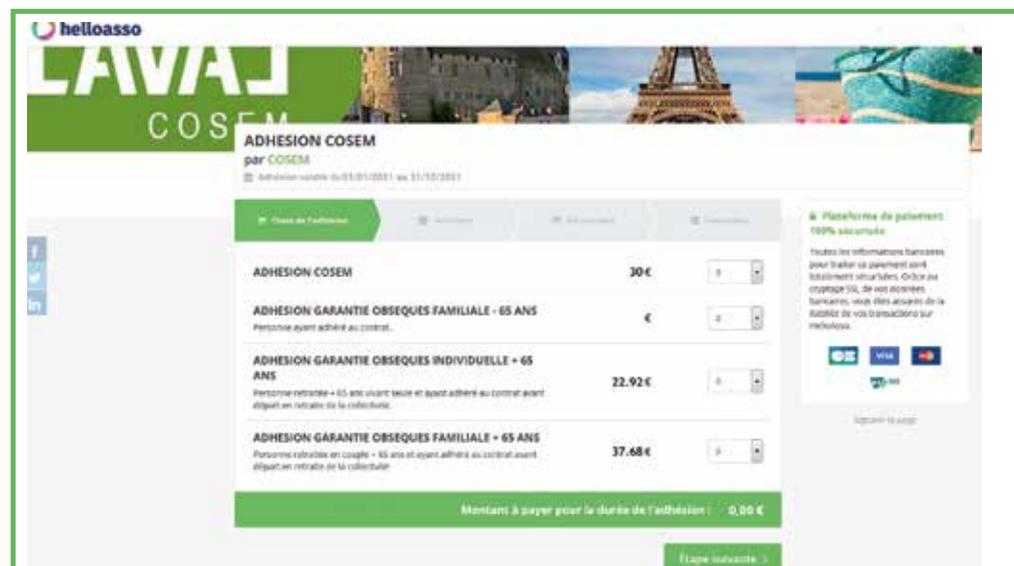
Voici la démarche à suivre :

**ÉTAPE n°1 :** Vous connecter sur le site :

<https://www.helloasso.com/associations/cosem/adhesions/adhesion-cosem>

(lien disponible au 4 janvier 2021)

**ÉTAPE n°2 :** Choisir la cotisation à régler



ADHESION COSEM	30 €
ADHESION GARANTIE OBSEQUES FAMILIALE - 65 ANS Personne ayant adhéré au contrat.	€
ADHESION GARANTIE OBSEQUES INDIVIDUELLE + 65 ANS Personne retraitée + 65 ans vivant seule et ayant adhéré au contrat avant d'être en retraite de la collectivité.	22.92 €
ADHESION GARANTIE OBSEQUES FAMILIALE + 65 ANS Personne retraitée en couple + 65 ans et ayant adhéré au contrat avant d'être en retraite de la collectivité.	37.68 €

Montant à payer pour la durée de l'adhésion : 0,00 €

**ÉTAPE n°3 :** Renseigner votre nom, prénom, date de naissance, et adresse mail.

**ÉTAPE n°4 :** Payer en carte bancaire.

*HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association COSEM. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, vous sera proposée avant la validation de votre paiement.*

**Pour les agents qui souhaitent régler au secrétariat en une ou plusieurs fois, merci de faire le nécessaire avant le 26 février 2021. Possibilité de nous envoyer par courrier interne vos cotisations en chèque bancaire à l'ordre du COSEM**

**Pour les contractuels : merci de venir directement payer au secrétariat en nous apportant votre contrat de travail.**